

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022 : COVID 19

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire générale apprécié territoire par territoire.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
PROTOCOLE SANITAIRE	-Maintien des mesures d'aération et de lavage des mains - Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels - Limitation du brassage entre groupe d'enfants non obligatoire -Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables de la restauration après chaque service	-Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les enfants scolarisés en élémentaire -Limitation du brassage par niveau obligatoire -Désinfection des surfaces fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables de la restauration après chaque service	-Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les enfants scolarisés en élémentaire -Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe -Désinfection des surfaces fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables de la restauration après chaque repas	
ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	-Pas de restriction	APS autorisées en extérieur et en intérieur dans le respect d'une distanciation de 2 mètres	APS autorisées en extérieur et en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation	APS autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
PROTOCOLE DE CONTACT-TRACING	-Après un cas confirmé, poursuite des apprentissages en présentiel pour les enfants testés négatifs -Apprentissage à distance pour les enfants testés positifs et isolement pendant 10 jours avant retour en classe -Les familles sont invités à réaliser un nouveau dépistage au bout de 7 jours -L'apparition confirmée de 3 cas confirmés parmi les élèves conduit à la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours.			